Pulpe : l'appel à projets technologiques étudiants-entreprises est lancé

mercredi 12 novembre 2008, par lpe

L'appel à projets PULPE s'inscrit dans le cadre des actions menées par la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle** auprès des entreprises du territoire pour accompagner leurs **projets de développement technologiques ou innovants.**

A la rentrée universitaire 2007, la Communauté d'Agglomération et l'Université de La Rochelle, s'étaient associées pour organiser PULPE : un appel à **projets collaboratifs « étudiant-entreprise »**.

La première édition ayant remporté un réel succès (cliquez ici pour lire notre article), un nouvel appel à projets est lancé pour l'année 2008-2009 :

L'appel à projets PULPE apporte un soutien financier aux entreprises du territoire pour réaliser un projet de développement à caractère technique ou technologique en partenariat avec des étudiants de l'Université de La Rochelle dans le cadre de leur stage de fin d'études.

A savoir que **le financement de l'opération est entièrement réalisé par la Communauté d'Agglomération Rochelaise pour 140 000 € de budget.**

Les objectifs

- générer au sein des entreprises de l'agglomération de nouvelles initiatives en termes de développement et d'amélioration de leur compétitivité,
- promouvoir auprès de ces entreprises les compétences et les savoir-faire de l'Université, aussi bien en matière d'enseignement que de recherche,
- contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires dans le tissu économique local.

Les candidatures

Les candidatures à l'appel à projets PULPE sont portées par des binômes « étudiant-entreprise » respectant les conditions suivantes :
- étudiant inscrit à l'Université de La Rochelle en Licence ou Master dans les filières scientifiques et technologiques,
- entreprise de moins de 500 salariés implantée sur l'agglomération de La Rochelle, qui ont notamment des activités de production industrielle ou de service à la production (sociétés d'ingénierie, laboratoires, sociétés de R&D…), soit environ 300 entreprises concernées.

Projets éligibles

Tout projet de développement à caractère technique ou technologique apportant une amélioration de la compétitivité de l'entreprise est éligible à PULPE (conception de nouveau produit, amélioration de procédé, optimisation d'organisation industrielle, etc.).

Calendrier

PULPE 2008-2009 débute le 23 octobre, le dépôt des candidatures sera **clôturé le 31 janvier 2009.**

Pour les lauréats

Les prix à gagner : Jusqu'à 10 000 € par projet lauréat, destinés à couvrir tout ou partie des frais du projet (moyens humains, achats, prestations extérieures, investissements…). L'aide est versée à l'entreprise qui s'engage en contrepartie à indemniser le stage de l'étudiant à hauteur minimale de 50 % du SMIC.

Le Jury

Les lauréats seront désignés par un jury composé de représentants de la Communauté d'Agglomération, de l'Université de La Rochelle, de la Délégation Régionale Poitou-Charentes et du Réseau de Développement Technologique Poitou-Charentes.

Bilan 2007-2008

- 21 binômes lauréats
- 132 093 € attribués
- 2 étudiants recrutés
- 1 brevet déposé
- 80 % des chefs d'entreprises lauréats « très satisfait »,
- 79 % des projets engagés grâce à PULPE.

Dossier de candidature et informations sur www.agglo-larochelle.fr